

Le P'tit Journal

LE MOT DU MAIRE

SITUATION SANITAIRE



Nous sommes dans un département qui est référencé en « Rouge » du fait d'une augmentation des cas positifs COVID 19 suite à un dépistage en forte augmentation par rapport au début de la crise sanitaire. Mais certains chiffres sont encourageants par rapport à avril. Avec une population en Isère de 1 million 260 mille habitants, au 18 septembre, 10 personnes étaient en réanimation et 61 personnes hospitalisées (données de la Préfecture). J'attire l'attention de tous les habitants au respect des gestes barrières lors d'évènements privés ou de rassemblements sur la voie publique. Les salles des fêtes et salles polyvalentes (salles à usages multiples) peuvent être louées si elles sont

aménagées et sous la responsabilité d'un organisateur identifié. Dans les Établissements Recevant du Public, la jauge de 10 personnes ne s'applique pas. Le port du masque est obligatoire dans les espaces clos selon le décret du 10 juillet 2020 (magasins, administrations, banques, lieux de culte, salles de spectacles, musées et marchés couverts...). Pour les rassemblements en plein air sur la voie publique de moins de 5000 personnes, ils sont soumis à l'autorisation du Maire et de la Préfecture qui peuvent imposer le port du masque si la situation sanitaire l'exige et que la distanciation sociale ne peut pas être respectée.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a vu la démission de M. Franck AIMÉ en début de mandat. Mme Françoise GAUTHIER n'a pas été maintenue au poste de 6ème adjointe. Le Conseil municipal a pris une délibération pour mettre en place 5 adjoints. Le Conseil municipal est donc maintenant constitué de 22 élus (1 Maire, 5 Adjoints, 3 Conseillers délégués et 13 Conseillers municipaux). L'enveloppe budgétaire des indemnités du Maire et des 5 adjoints diminue de près de 9 000 €.

LE BUDGET PARTICIPATIF

La première réunion publique sur le budget participatif a eu lieu le 11 septembre à la salle des fêtes de Panissage. Vous trouverez ci-joint une présentation du budget participatif. Je vous invite à nous adresser par mail ou à déposer en Mairie vos projets détaillés pour améliorer le cadre de vie et l'environnement des Vallésiennes et Vallésiens.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Le 9 juillet, Gilles BOURDIER a été élu vice-président de la Communauté de Communes des Vals-du-Dauphiné, en charge de la Mobilité.

À ce titre, il aura la responsabilité de la politique liée aux déplacements dans le périmètre de la communauté de communes et déploiera les ambitions de cette collectivité tant sur le volet sociétal (déplacements facilités pour toutes et tous) qu'environnemental (en privilégiant les modes doux ou collectifs).

Il travaillera en collaboration très étroite avec le vice-président en charge du développement durable, les différentes collectivités territoriales, les entreprises et les associations.

COMMISSION VOIRIE



Route du Murinais : Entreprises Carrey et Eiffage

Le chantier est en cours de finition. Un tapis d'enrobé sera mis en place dans les années à venir. Aujourd'hui, nous sommes en discussion pour finir l'entrée de la route du Murinais à partir du carrefour de la Guinguette jusqu'à la maison Tripier. Nous attendons le devis.

L'entreprise Gachet va :

- Reprendre le trottoir et changer les grilles d'eaux pluviales de la rue de la Colombette.

- Aménager l'impasse de la Corderie, la ruelle Jongkind et la route du May.
- Mettre en accessibilité le bâtiment de la Gendarmerie.
- Prolonger le trottoir de la route de La Tour-du-Pin afin que les marcheurs soient en sécurité quand ils empruntent le chemin PDIPR venant de Panissage.

Suite à un entretien avec le Département, nous allons revoir tous les réseaux de la rue du Vallon de Lamartine et de la rue Camot et devons repenser le stationnement vers la pharmacie et le magasin Proxi.

Au cours du dernier trimestre, l'élagage va être effectué. Si des personnes veulent profiter du passage de l'entreprise pour tailler leurs haies, elles doivent s'inscrire en Mairie.

Aujourd'hui les délais pour récupérer les concessions dans le cimetière de Panissage sont dépassés. Nous allons demander un devis pour reprendre ces concessions. Nous réaliserons les mêmes travaux dans le cimetière de Virieu.

COMMISSION TRAVAUX-BÂTIMENTS

Nous avons restauré le duplex 31 rue de Barbenière qui est loué 400 € par mois depuis le 1^{er} septembre. Les travaux du magasin PROXI sont maintenant

terminés, l'investissement global est de 180 000 € TTC et un bail de 1 200 € par mois a été signé avec le locataire. Des travaux de peinture ont été réalisés dans le sous-sol de la Gendarmerie. Un espace de convivialité a été aménagé dans les locaux de la maison médicale pour les professions libérales et le personnel, les bordures du toit sont refaites et un aménagement intérieur est prévu prochainement.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

La commission environnement a comme ambition de faire de nos cimetières, un lieu accueillant pour le public, avec une rénovation du patrimoine existant, et un aménagement avec une gestion plus écologique, par des plantations et respect de la biodiversité.

Nous savons l'importance que vous accordez à votre cadre de vie. Pour maintenir les rues, trottoirs et plus globalement notre environnement, agréables et accueillants, il nous faut trouver des solutions de remplacement. Nous faisons appel à vous, afin qu'à votre niveau, lorsque cela est possible, vous puissiez arracher les herbes envahissantes ou indésirables.

Nous faisons appel à ceux qui auraient quelques heures de disponibles pour créer un groupe de « Jardiniers » qui pourrait embellir le village. Ceux qui seraient intéressés peuvent laisser leurs coordonnées au secrétariat de mairie.

COMMISSION COHÉSION SOCIALE

En cette année bien particulière, les membres du CCAS sont conscients des difficultés que rencontrent certaines personnes ! Les besoins ont été plus importants durant cette période délicate de confinement.

Les appuis peuvent être :

- alimentaire d'urgence,
- extra-scolaire : pour les accueils de loisirs (avec ou sans hébergement) des enfants ainsi que les voyages organisés par les établissements scolaires,
- exceptionnelle pour alléger une situation difficile,
- soutien dans l'élaboration de dossiers auprès d'organismes.

Dates à retenir :

- 31 octobre 2020 concours de belote (sous réserve) à la salle des fêtes de Panissage.
- Les paniers solidaires lors de la foire de la Ste Catherine.
- Un mercredi du mois de novembre : transhumance.
- Colis de Noël distribués mi-décembre ou repas le 30 janvier à la salle des fêtes de Panissage.
- 28 février 2021 : thé dansant à la salle du peuple de Virieu.

Contact : mairie de Val-de-Virieu 04 74 88 21 42 pour prendre rendez-vous et permanence le mercredi matin.

COMMISSION URBANISME

La commission urbanisme assure plusieurs missions au sein de la commune de Val-de-Virieu mais également auprès des Vals du Dauphiné.

Au sein de la commune elle assure une mission d'information auprès des habitants et investisseurs privés ou publics qui souhaitent développer des projets sur Val-de-Virieu (construction, changement d'affectation, extension, aménagement de combles par exemple). Les dossiers de déclarations préalables et de permis de construire déposés en mairie sont également examinés par le service urbanisme de la communauté de communes avec lequel nous échangeons régulièrement.

Nous veillons également à représenter les intérêts de Val-de-Virieu lors de l'élaboration du PLUI, pour un développement responsable et progressif de notre village, dans le respect des grands principes définis au niveau régional (PLH, SCOT) et national. N'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie pour vos projets.

COMMISSION ANIMATIONS ET ASSOCIATIONS



Le Forum des associations s'est déroulé le 5 septembre 2020. 21 associations (sportives, culturelles, sociales et autres) étaient présentes. Un bilan très positif et encourageant pour les participants qui nous ont fait part d'une réelle satisfaction au niveau des inscriptions.

Malgré cette rentrée particulière, le public était au rendez-vous et les associations ont apprécié l'organisation de cet événement important qui donne une dynamique associative dans notre village.

Le Forum s'est terminé dans la convivialité autour du verre de l'amitié en présence de M. Didier RAMBAUD, de Mme COLUSSI et des Maires de Blandin, Chassignieu et Chélieu. Nous les remercions de leur présence ainsi que de leur soutien.

COMMISSION COMMUNICATION

La communication au sein de l'administration municipale est un outil de gestion indispensable au bon fonctionnement de la municipalité. Elle doit être permanente et multi directionnelle.

Les modes de communication des individus n'ont cessé d'évoluer au cours de ces trente dernières années, passant de la communication naturelle (communication verbale et gestuelle) à des interactions virtuelles (email, sms, internet, réseaux sociaux), ces dernières étant privilégiées dans nos sociétés contemporaines par rapport à la communication physique et gestuelle.

Nous avons créé des supports de communication : Bulletin municipal (annuel), Le P'tit Journal (trimestriel), Journal des associations (annuel), Flyers de la commission culturelle, Agenda des manifestations,...

Nous diffusons l'information en temps réel : Illiwap, Site Web, Panneau lumineux.



COMMISSION ÉDUCATION JEUNESSE

Gilles BOURDIER, Conseiller délégué a été élu Président du SIVU des écoles de la Vallée.

SIVU des écoles de la vallée



Les enfants de maternelles et primaires de l'école de La Vallée ont repris le chemin de l'école. Cette année 141 écoliers, 56 maternelles et 85 primaires, sont répartis dans les six classes.

En maternelle, les institutrices fonctionnent comme l'an passé avec des enfants de petites, moyennes et grandes sections. La classe des 28 « P'tits loups » est prise en charge par Ivane PICCA les lundi et mardi et par Amélie VAROQUIER les jeudi et vendredi. Valérie Rivière assiste les institutrices dans cette classe. Hélène CHALAYE, directrice, s'occupe des 28 enfants de la classe des « Dinos » et est secondée de Françoise SILVIN. La directrice a une décharge de direction le lundi et sera remplacée par Amélie VAROQUIER. Côté primaire, Christine BREGAND en charge de 20 CP et CE1, Laure GEORJON avec 23 CE1 et CE2, Catherine de VOGUË avec 20 CE2 et CM1 et Isabelle SALON avec 22 CM1 et CM2.

Une rentrée sereine placée sous le signe de la vigilance

Durant les congés estivaux, le groupe scolaire a été intégralement nettoyé, rangé et désinfecté. Les groupes de climatisation ont été révisés, nettoyés et désinfectés par une entreprise agréée.

Les enfants sont accueillis dans le strict respect du protocole sanitaire rédigé par le Ministère de l'Éducation Nationale en lien avec l'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves.

Le personnel du SIVU reste très attentif quant au respect des différents gestes barrières et recommandations dudit protocole sanitaire.

Des services périscolaires unifiés et simplifiés

Le SIVU gère désormais le service de garderie périscolaire en complément du service de restauration.

L'inscription à ces services se fait via un portail unique accessible aux parents.

Nous remercions l'association familles rurales (AFR) qui gérait précédemment ce service.

L'école s'offre une deuxième jeunesse

Nous avons profité de cette période estivale pour effectuer d'importants travaux dans le groupe scolaire.

Des volets roulants, alimentés pour l'essentiel en énergie solaire, ont été posés sur l'ensemble des ouvertures de l'école (à l'exception du hall d'entrée). Ceci contribuera à sécuriser les locaux qui ont été victimes de dégradations au printemps 2019 (vitres cassées) et à améliorer le bilan énergétique par une meilleure isolation.

L'isolation des combles sera également améliorée.

Un nouveau dispositif de chauffage a été installé en lieu et place des pompes à chaleur existantes. Notre école est désormais chauffée aux granulés de bois et notre bilan carbone nettement amélioré.

La cuisine a été ré-agencée dans un souci d'ergonomie et la cour de récréation a été également renouvelée (réparation des fissures et reprise des marquages).



Des aménagements paysagers seront effectués prochainement pour apporter de l'ombre dans la cour et tempérer la salle de restauration.

L'ensemble de ces travaux représente un budget de 250 000 € financé à 60% par le Département de l'Isère et 20% par l'Etat. Enfin, l'ensemble du parc informatique a été renouvelé, deux tableaux blancs interactifs ont été installés en maternelle, la salle informatique et la bibliothèque ont été réaménagées pour un montant total de 25 000 €.



380 personnes ont fréquenté les soirées d'été, une parfaite réussite sur le plan culturel avec du cinéma, du jazz et une comédie musicale.

CINÉMA



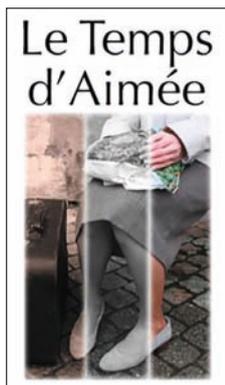
Les séances de cinéma gratuites ont repris le 27 septembre, vous trouverez ci-joint la programmation des séances jusqu'en juin 2021.

En partenariat avec la médiathèque, la commission culturelle participe au mois du film documentaire avec rencontres avec les réalisateurs à la salle du peuple, entrée gratuite :

- le vendredi 6 novembre à 20h : « J'irai atterrir chez vous »,
- le mardi 24 novembre à 20h : « Expédition 5300 ».

THÉÂTRE

Le temps d'Aimée, dimanche 13 décembre à 17h à la salle du peuple. (entrée payante) Aimée, octogénaire, doit quitter Tullins et prépare sa valise. Elle évoque alors la ville de son enfance et de sa jeunesse. Écrit à partir des témoignages de Tullinois, ce récit retrace aussi bien l'Histoire et ses grands événements que les petits moments de la vie quotidienne. Avec tendresse, humour et optimisme.



DANSE



L'âge du slow, samedi 16 janvier 2021 à la salle du peuple 20h, spectacle MC2. (entrée payante) Le slow, à la fois danse rituelle pratiquée par les adolescents au siècle dernier et musique au tempo lent qui fit s'emballer bien des cœurs, semble avoir disparu des soirées d'aujourd'hui. Thomas Guillaud-Bataille, créateur sonore pour France Culture et ARTE Radio, et la metteuse en scène Maya Boquet se lancent sur la piste de cette danse disparue.

ORGUE

La commune a reçu la DRAC (La Direction Régionale des Affaires Culturelles) avec les associations des amis de l'orgue dans le cadre d'un projet de la restauration de cet instrument.



COMMERCES DE PROXIMITÉ



76 Rue du Vallon de Lamartine – 38730 VAL-DE-VIRIEU

HORAIRES :

Du lundi au samedi : 07h00 – 12h30 et 15h00 – 19h00
Dimanche et jours fériés : 07h30 – 12h30
Tél : 04 74 88 29 43 | Mail : sarcalloud@gmail.com

NOUVEAUX PRODUITS :

- Charcuterie MOIROUD
- Viande de volaille
- Ferme Sarapin
- Les Vaches Heureuses
- Quincaillerie
- Turbine à saveur
- Minoterie Martin St Ondras
- Bière artisanale (Ymalaya, Bière du temps, Thétys)
- Escargots LAYAT (prochainement)



80 Rue de la Gare – 38730 VAL-DE-VIRIEU

HORAIRES :

Du mardi au samedi : 07h30 – 12h30 et 15h00 – 19h30
Dimanche et jours fériés : 08h00 – 12h00
Fermé le lundi

Tél : 04 74 88 20 18

 Spar de Virieu
<https://www.spar.fr/>

L'infirmière déléguée à la santé publique, Alexandra Beille, de l'association nationale ASALEE (Action de Santé Libérale En Équipe), exerçant à la maison médicale (de Val de Virieu) propose, dans le cadre du mois sans tabac, qui se déroulera tout le mois de novembre, un suivi gratuit pour le sevrage du tabac.

Cela peut être juste une réflexion, une prise de conscience ou un réel projet pour en finir avec la cigarette.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez la contacter au 06 50 39 63 04 pour un rendez-vous à partir du 2 novembre jusqu'à début décembre.

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

En cette belle journée d'été, notre commune est maintenant connue dans toute la France depuis le passage de cette étape du Tour de France.

Quel bonheur de voir un tel événement dans notre commune. Merci aux bénévoles, à nos employés, aux services de la DDT, de la communauté de communes et de la gendarmerie qui nous ont tous accompagnés pour que ce passage de la grande boucle soit une réussite.

Pendant une journée nous avons échangé avec beaucoup de personnes venues de tout horizon et dans ces moments rendus difficiles, cela fait du bien. Même si cela demande beaucoup d'investissement, nous voulons bien que le Tour revienne vite sur nos routes.



Les Vals du Dauphiné

RÉUNIONS PUBLIQUES

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal EST

| | |
|--|--|
| MERCREDI 28 OCT. 2020 | MARDI 3 NOV. 2020 |
| VAL DE VIRIEU SALLE DU PEUPLE 114 RUE DU STADE | CHIMILIN SALLE DES FÊTES PLACE DE L'ÉGLISE |
| À 18 h 00 | À 18 h 00 |

Port du masque obligatoire
Informations par tel : 04 74 97 05 79
et par mail : plui@valsdu-dauphine.fr

Les réunions se dérouleront dans le respect des conditions sanitaires en vigueur à cette période.

URBANISME

Pour vos projets de rénovation et d'urbanisme, consultez l'architecte CAUE profitez des conseils gratuits d'un architecte.

Permanence architecte CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) tous les 3^{ème} vendredis du mois au secrétariat de la Mairie de Val-de-Virieu de 13h30 à 17h. Téléphonnez au secrétariat des Vals du Dauphiné 04 74 97 05 79 pour prendre rendez-vous.

Vous avez un différend avec un tiers ou des problèmes de voisinage. Permanences du conciliateur de justice tous les 3^{ème} lundis du mois de 14h à 17h au secrétariat de la Mairie de Val-de-Virieu. Téléphonnez au 04 74 88 21 42 pour prendre rendez-vous.



OFFRE D'EMPLOI

RECENSEMENT
de la population 2021
www.le-recensement-et-moi.fr

La Commune de Val-de-Virieu recherche :

→ **4 personnes majeures, titulaires du permis B** pour la mission « d'agent recenseur » afin d'assurer la collecte du recensement de la population auprès des habitants de Val-de-Virieu entre le 21 janvier 2021 et 20 février 2021. Cet emploi est ouvert à toute personne, y compris personne retraitée.

Si vous êtes intéressé(e),

Bien vouloir vous adresser à la Mairie de Val-de-Virieu, dont les coordonnées sont les suivantes :

Tél. : **04.74.88.21.42**

Mail : **secretariat@valdevirieu.fr**

ÉTAT CIVIL

*DÉCÈS

- M. BERNARD-COLOMBAT Georges décédé le 24 juillet 2020
- M. MAIRE Alexandre décédé le 22 août 2020

J'ai des idées

POUR MA COMMUNE !

Val-de-Virieu lance son 1^{er} budget participatif



BUDGET PARTICIPATIF

Montant : 35.000€ en 2020

Calendrier :

| | |
|------------------------------------|-------------------------------|
| Lancement de la démarche : | septembre 2020 |
| Date limite du dépôt des projets : | 15 novembre 2020 |
| Finalisation du projet : | 1 ^{er} décembre 2020 |
| Vote des habitants : | jusqu'au 10 Janvier 2021 |
| Réalisation des projets : | entre février et avril 2021 |



Diaporama du 1er budget participatif

Val-de-Virieu

1^{er} BUDGET PARTICIPATIF

C'EST VOUS QUI
PROPOSEZ,
C'EST VOUS QUI
DECIDEZ !

2

Mais d'où vient cette idée ?

C'est au Brésil qu'est née cette innovation démocratique, à Porto-Alegre, en 1989.

Les habitants des quartiers se réunissaient, décidaient des priorités et élaient des délégués pour porter leurs projets.

Les Budgets participatifs sont une nouvelle forme de participation des citoyens. Ils n'ont pas vocation à se substituer à la démocratie représentative, mais bien à **l'enrichir et la renouveler dans ses pratiques.**

3

Au-delà des projets, quel est l'intérêt du Budget participatif?

Les Budgets participatifs ont été créés pour développer la participation des citoyens, **recréer du lien social et retisser un lien de confiance avec le politique.**

Ils répondent plus généralement à l'aspiration d'une démocratie plus participative, plus directe et plus concrète.

Et même également un objectif de justice sociale.

4

A quoi servent ces financements ?

Le Budget participatif représente autour de 5% du budget d'investissement.

Les projets des Budgets participatifs se concentrent sur le **cadre de vie et l'environnement** : plus de vert, de biodiversité, des espaces publics partagés, des pistes cyclables, du mobilier urbain...

De plus en plus **des projets en lien avec la solidarité sont plébiscités.**

5

Alors tout le monde peut participer ?

Tous les habitants d'une collectivité engagée dans un Budget participatif, peuvent proposer leurs idées ou voter.

6

Les 6 étapes du budget participatif

7

Montant et Calendrier du budget participatif

Montant : 35.000€ en 2020

Calendrier :

| | |
|------------------------------------|-------------------------------|
| Lancement de la démarche : | septembre 2020 |
| Date limite du dépôt des projets : | 15 novembre 2020 |
| Finalisation du projet : | 1 ^{er} décembre 2020 |
| Vote des habitants : | jusqu'au 10 Janvier 2021 |
| Réalisation des projets : | entre février et avril 2021 |

Rendez-vous en 2021 pour d'autres projets

8

Val-de-Virieu

Envoyez vos projets détaillés à :

2 rue de Barbenière - 38730 Val-de-Virieu

ou budget.participatif@valdevirieu.fr

ou www.valdevirieu.fr

OCTOBRE

Mercredi 7

Collecte de sang - Salle du Peuple de 16h30 à 19h45

Dimanche 11

Théâtre - Accueil des Réfugiés - Salle du Peuple à 17h00

Vendredi 16

Réunion d'information «Terres de liens» organisée par Vallée en Transition - Salle du Peuple

Vendredi 23

Spectacle organisé par LIRENVAL - Salle du Peuple à 20h00

Dimanche 25

Ciné-Virieu - Film - Salle du Peuple - 17h00

Mercredi 28

Ciné-jeunesse - Film - Salle du Peuple - 15h00

Réunion publique PLUI - Salle du Peuple à 18h00

Judi 29

Ciné-jeunesse - Film - Salle du Peuple - 15h00

Mardi 24

Film documentaire «Expédition 5300» + Rencontre avec le réalisateur - Salle du Peuple - 20h00

Dimanche 15

Marché de Noël organisé par le sou des écoles - Halle des Sports de Val-de-Virieu (annulé)

Dimanche 29

Ciné Virieu - Film - Salle du Peuple - 17h00

DÉCEMBRE

Dimanche 13

Théâtre - «Le temps d'Aimée» - Salle du Peuple à 17h00

Mercredi 22

Ciné-jeunesse - Film - Salle du Peuple - 15h00

Judi 23

Ciné-jeunesse - Film - Salle du Peuple - 15h00

Dimanche 27

Ciné-Virieu - Film - Salle du Peuple - 17h00

NOVEMBRE

Vendredi 6

Film documentaire «J'irai atterrir chez vous» + Rencontre avec le réalisateur - Salle du Peuple - 20h00

Samedi 21

Téléthon - Salle des fêtes de Panissage

Dimanche 22

Bourse aux jouets organisé par l'A.F.R. - Salle du Peuple à partir de 10h00

JANVIER 2021

Samedi 16

Spectacle «L'âge du slow» - Salle du Peuple à 20h00

Dimanche 17

Vœux de la Municipalité - Salle des fêtes de Panissage à 10h30



SERVICE PUBLIC

UN PROJET DE
RÉNOVATION?
VOTRE COLLECTIVITÉ VOUS ACCOMPAGNE



04 74 94 79 99
www.mareno-nordisere.fr

MA RÉNO
POUR RÉNOVER
BIEN ACCOMPAGNÉ



CONSEILS TECHNIQUES ET FINANCIERS INDÉPENDANTS

Premier conseil gratuit au 04 74 94 79 99 et sur RDV



PROFESSIONNELS RÉFÉRENCÉS DE CONFIANCE

Tous nos professionnels sur www.mareno-nordisere.fr



AIDES AUX TRAVAUX

Jusqu'à 7 500 € de subvention (dans la limite de l'enveloppe disponible et selon le règlement des aides disponible sur www.mareno-nordisere.fr)



MA RÉNO, un service public proposé par la CAPI et Les Vals du Dauphiné dans le cadre de la dynamique Nord-Isère Durable, avec le soutien de :

